



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION « COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DES VOSGES »

Le 04 septembre 2020 à 20h00, les membres de l'Association « Comité Départemental de Badminton des Vosges » se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur convocation du président de l'Association, Monsieur Victor Fréchar.

La feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance en leur nom propre ou en tant que mandataire est ci-annexée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Victor Fréchar, président de l'Association. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Isabelle Vercelet, secrétaire de l'association. Monsieur Jean-Luc Schorp, trésorier de l'association est présent.

Plus du quart des membres sont présents ou représentés. L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts de l'Association.

Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente Assemblée :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2019

| Résultat des votes

<i>Ont voté pour</i>	<i>Se sont abstenus</i>	<i>Ont voté contre</i>
19	0	0

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est rappelé par le Président :

- Rapport moral ;
- Rapports d'activités de la saison sportive 2019-2020 et approbation ;
- Rapport financier de la saison sportive 2019-2020 et approbation ;
- Rapport d'orientation de la saison sportive 2020-2021 et approbation ;
- Budget primitif de la saison sportive 2020-2021 et approbation ;
- Questions diverses et intervention des personnalités.

Cette Assemblée Générale Ordinaire est suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour est également rappelé par le Président :

- Election des membres du Comité Directeur pour l'Olympiade 2020-2024 ;
- Election du président de l'association pour l'Olympiade 2020-2024 ;
- Election des membres du bureau pour l'Olympiade 2020-2024.

Le président de séance aborde successivement les différents points mis à l'ordre du jour.

Rapport moral du président

Suite à la démission de son prédécesseur, Monsieur Christophe Noël en septembre dernier, Monsieur Victor Fréchar d s'est présenté avec pour souhait de perpétuer les belles actions qui ont pu être mises en place ces dernières années, relever celles qui pourraient être améliorées et apporter, par la suite, de nouvelles idées pour le bon développement du badminton sur le territoire des Vosges.

Le contexte sanitaire a mis à mal une bonne partie de la saison sportive que ce soit au niveau des actions du Comité des Vosges de Badminton comme celles que les clubs vosgiens avaient pu prévoir. La pratique de notre sport reprend doucement dans les différents clubs et, nous l'espérons, pourra se faire de la moins contraignante des façons pour la saison sportive qui arrive, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Malgré la Covid-19, la première partie de la saison a permis de montrer la belle dynamique pouvant exister sur le département grâce au beau travail et à l'esprit d'initiative des différentes commissions. Le badminton se porte bien avec plus de 800 licenciés pour cette saison, 40% de licenciées féminines et une répartition assez équitable entre mineurs, seniors et vétérans.

Ce nombre de licenciés reste malgré tout relatif à la vue du potentiel qui existe sur le département parmi les clubs non affiliés à la Fédération Française de Badminton. Cette année a permis au président de faire un premier tour d'horizon de la pratique non affiliée et de commencer à travailler pour un rapprochement de ces clubs à notre fédération.

Le président conclut son rapport moral en remerciant l'ensemble de celles et ceux qui ont pu soutenir les actions du Comité des Vosges de Badminton par leur aide financière, technique, humaine ou matérielle :

- Monsieur le préfet des Vosges, ses collaborateurs et les services de préfecture ;
- Le Conseil Départemental des Vosges, son Président et l'ensemble de son équipe de l'Action Culturelle et Sportive Territoriale ;
- Monsieur Jean-François Moinaux, président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges et son équipe, notamment Madame Isabelle Ballay, présente parmi l'assemblée, pour la mise à disposition de leurs locaux pour nos réunions et les différents échanges que nous avons pu avoir. Le président souligne que le rôle du CDOS reste un peu abstrait pour bon nombre de clubs et il invite l'assemblée à organiser une réunion tous ensemble pour que Madame Isabelle Ballay puisse présenter ce que le CDOS peut apporter aux clubs et répondre aux différentes questions qui pourraient en surgir ;
- Monsieur Florent Chayet, président de la Fédération Française de Badminton et toute son équipe ;
- Monsieur Julien Muller, président de la Ligue Grand Est de Badminton et toute son équipe ;
- Monsieur Jean-Luc Curé, président du Groupement Employeur de la Ligue Grand Est de Badminton et toute son équipe ;
- Mesdames et Messieurs les Maires et Maires des villes qui ont pu accueillir des événements et actions en lien avec le badminton sur le territoire des Vosges ;
- Mesdames et messieurs les présidentes et présidents de clubs et l'ensemble de leurs bénévoles sans qui le badminton vosgien ne pourrait vivre ;
- Nos partenaires, le Crédit Mutuel et LardeSports Nancy ;
- La presse départementale ; Vosges Matin, ViaVosges et les autres médias locaux pour la couverture des événements badminton ;

Le président remercie enfin l'ensemble des bénévoles de la famille du badminton vosgien qui ont su mettre leur temps, leur énergie et leur esprit d'initiative au service du développement de notre sport tout au long de cette saison particulière :

- Jean-Luc Schorp, Isabelle Vercelet, Christophe Noël, Jérémy Girard pour leur implication au niveau des actions du Comité ;
- Stéphane Barrois et Philippe Gentilhomme avec une mention spéciale suite à leur décision d'arrêter leurs actions au niveau du Comité après de belles et longues années de bénévolat dont le badminton vosgien saura se souvenir. L'assemblée souligne unanimement le travail du duo de bénévoles par des applaudissements.

Rapport d'activités de la saison sportive 2019-2020

Le président de séance présente le rapport d'activité des différentes commissions de l'association.

- Le rapport d'activité de la commission Jeunes présente les actions menées durant la saison sportive. 7 des 13 clubs vosgiens ont des Ecoles Françaises de Badminton avec une dynamique de structuration de ces écoles chez certains clubs (Mirecourt, Saint-Dié-des-Vosges), ou de perpétuation du savoir-faire existant (Hautes-Vosges, Charmes).
La commission organise les différentes compétitions jeunes départementales : le Circuit Jeunes, le Championnat des Vosges Jeunes et les Interclubs Jeunes qui ont eu un grand succès pour leur troisième édition (11 équipes inscrites).
L'équipe technique départementale (ETD) encadre le collectif jeunes, regroupant les meilleurs jeunes joueurs du département. La saison d'Intercodeps est annoncée blanche par la Fédération Française de Badminton, 17 vosgiens participent aux Championnats Grand Est Jeunes sans médailles et enfin 3 vosgiens participent à une ou plusieurs étapes du Circuit Interrégional Jeunes. Des stages et animations de secteurs sont organisés pour le collectif jeunes mais aussi pour un public plus large pour faire bénéficier d'un encadrement à tous.
La Covid-19 a mis à mal la fin de saison sportive en provoquant l'annulation de plusieurs événements : annulation du déplacement du collectif jeunes au tournoi de Kaiserslautern, annulation des tours 2 et 3 des Intercodeps, annulation de stages, annulation des dernières étapes du Circuit Jeunes, annulation des phases pré-régionales et régionales d'Interclubs Jeunes, annulation de l'Open Djeun's 88.
- Le rapport d'activité de la commission Adultes présente les actions menées durant la saison sportive. La commission organise les Interclubs départementaux et les différentes compétitions fédérales départementales. La Fédération Française de Badminton a prononcé une saison blanche au niveau des Interclubs Nationaux, Régionaux et Départementaux. Les Championnats des Vosges ont depuis plusieurs années un réel succès avec près de 150 inscrits. Les championnats Grand Est Seniors sont annulés en raison de la Covid-19 comme les Championnats des Vosges Vétérans qui devaient être mis en place pour cette saison. Les soirées à thèmes, soirées d'animations conviviales, ont été pour la plupart annulées en raison de la Covid-19.
- Le rapport d'activité de la commission Sport Adapté présente les bons résultats des joueurs vosgiens aux Championnats de France avec deux titres et de nombreuses places sur des podiums. Des stages sont organisés et encadrés conjointement avec les équipes du Comité des Vosges de Badminton et du Comité des Vosges de Sport Adapté. Les championnats régionaux

et le stage de préparation associé sont annulés en raison de la Covid-19. Des bénévoles du Comité des Vosges intègrent le corps arbitral lors des Championnats de France.

- Le rapport d'activité de la commission Officiels Techniques & Formations présente les actions menées durant la saison sportive. Une formation continue est dispensée sur les étapes du Circuit Jeunes. Une politique de formation est installée depuis plusieurs années avec la formation de juges de lignes sur des rencontres du Championnat de France Interclubs TOP12 notamment. Deux formations sont annulées en raison de la Covid-19. Deux vosgiens ont suivi une formation d'officiel technique tandis que trois autres ont suivi une formation d'entraîneur.
- Le président de séance clôt ce rapport d'activité par le travail de recherche de visibilité du badminton sur le territoire des Vosges qu'opère l'association. Le club de Contrexéville est nommé à la Cérémonie du Mérite Sportif dans la catégorie Mérite de l'Ecole du Sport. La presse et télévision locale suivent les événements du Comité des Vosges de Badminton avec plus d'une quinzaine d'articles dans la presse par exemple.

| Questions de l'assemblée : pas d'interventions de l'assemblée

| Résultat des votes

<i>Ont voté pour</i>	<i>Se sont abstenus</i>	<i>Ont voté contre</i>
19	0	0

Rapport financier de la saison sportive 2019-2020

Le bilan financier de l'association est présenté par Monsieur Jean-Luc Schorp, trésorier du Comité des Vosges de Badminton. Le bilan financier est ci-annexé.

- Le report des exercices financiers précédents se montent à 31 707,56 euros.
- Les recettes annuelles se montent à 21 828,64 euros.
- Les dépenses annuelles se montent à 12 756,87 euros.
- Le résultat de l'exercice financier pour la saison sportive est donc de 9 071,77 euros.
- La situation financière en fin d'exercice pour la saison sportive est donc de 40 779,33 euros dont 1 360,71 euros sont placés sur le compte courant de l'association et 39 418,62 euros sont placés sur le livret bleu de l'association.

Monsieur Jean-Luc Schorp précise que le résultat financier est exceptionnel en raison, d'une part, de recettes non communes (subventions de la saison sportive N-1 versée sur la saison sportive N et recettes de l'organisation des phases finales du TOP12 2019 d'un montant de 5 700 euros) et des dépenses non effectuées en raison de la Covid-19 (d'un montant estimé de 2 500 euros).

| Questions de l'assemblée : pas d'interventions de l'assemblée

| Résultat des votes

<i>Ont voté pour</i>	<i>Se sont abstenus</i>	<i>Ont voté contre</i>
19	0	0

Rapport d'orientation de la saison sportive 2020-2021

Le président de séance présente le rapport d'orientation pour la saison sportive 2020-2021. Le premier objectif est de perpétuer les actions menées par les commissions actuelles et de les améliorer et adapter au besoin. L'association souhaite mettre en place des compétitions à destination d'un public vétéran avec un championnat des Vosges individuel et interclubs. La remise en place de la Semaine du Badminton, semaine de promotion du sport sur le territoire des Vosges, fait également partie des objectifs de la saison sportive à venir.

Le timbre du comité des Vosges de Badminton est renouvelé sans changements pour la saison sportive 2020-2021. Il sera de 1,00 euros pour des licenciés adultes et minibad et de 2,00 euros pour des licenciés jeunes. La part prise par le Comité des Vosges de Badminton sur l'affiliation des clubs à la Fédération Française de Badminton reste nulle.

Les aides financières apportées aux clubs par le Comité des Vosges de Badminton sont rappelées :

- Le Comité des Vosges de Badminton soutient les clubs dont les bénévoles suivent des formations structurantes : prise en charge des frais d'inscriptions aux formations fédérales.
- Le Comité des Vosges de Badminton soutient les clubs créant leur Ecole Française de Badminton par une aide financière de 300 euros.
- Le Comité des Vosges de Badminton soutient les clubs accueillant des compétitions fédérales départementales par une aide financière de 150 euros.
- Le Comité des Vosges de Badminton soutient les jeunes joueurs participant à des compétitions régionales par une aide financière et humaine avec la mise à disposition d'un salarié du Groupement Employeur de la Ligue Grand Est de Badminton.
- Le Comité des Vosges de Badminton soutient les joueurs qualifiés pour des compétitions nationales ou européennes par une aide financière de 100 euros.

Le président de séance introduit enfin le projet de structuration de l'encadrement du territoire des Vosges autour du retour d'un emploi. Monsieur Vincent Ruspini, licencié au club de Saint-Dié-des-Vosges entame une formation DEJEPS au CREPS de Strasbourg et intègre le Groupement Employeur de la Ligue Grand Est de Badminton en étant détaché sur notre département. Ses missions seront d'intervenir :

- Sur les créneaux hebdomadaires des clubs que ce soit pour un public jeune, adulte loisir ou adulte compétiteur : pour la saison 2020-2021, les clubs d'Epinal, Rambervillers, Bruyères et Saint-Dié-des-Vosges ont manifesté leur intérêt.
- Sur des interventions ponctuelles dans les clubs pour des animations ou des stages.
- Sur des interventions autour du Collectif Jeunes et de l'encadrement plus général des jeunes sur des actions de regroupement. Il encadrera les stages, suivra l'équipe Intercodeps et les jeunes participant à des compétitions régionales notamment.
- Sur des actions plus particulières en fonction des demandes et opportunités comme des interventions dans des écoles, en lien avec le sport adapté, etc.

Pour soutenir cet emploi, le président de séance propose une aide financière :

- Une enveloppe de 1 500 euros à répartir équitablement entre les clubs employant de façon hebdomadaire pour minimiser les frais de déplacements (calculés depuis Saint-Dié-des-Vosges).
- Une enveloppe de 200 euros par clubs pour développer des interventions locales et faciliter l'accès à l'emploi.

| Questions de l'assemblée :

L'assemblée débat autour de l'intérêt de l'emploi sur le territoire des Vosges. Il apparaît comme essentiel pour développer notre pratique, que ce soit au niveau des jeunes mais également au niveau d'un public loisir pour se démarquer des pratiques non affiliées en proposant une réelle plus-value. Madame Déborah Hannequin, assistante administrative et financière de la Ligue Grand Est de Badminton, explique le fonctionnement du Groupement Employeur. Elle aborde avec l'assemblée les modalités d'intervention de l'employé dans les clubs.

Les clubs demandent une réévaluation de l'aide financière liée à l'emploi pour faciliter cet accès pour une première saison de mise en place. Le président de séance avec accord du trésorier de l'association propose une nouvelle aide financière :

- Les frais de déplacements seront intégralement pris en charge par le Comité des Vosges de Badminton pour les clubs employant de façon hebdomadaire pour minimiser les frais de déplacements.
- Les autres clubs pourront bénéficier de deux demies-journées, une journée, ou trois soirées d'encadrement pris en charge par le Comité des Vosges de Badminton pour leur permettre de développer des actions locales.

| Résultat des votes

Ont voté pour
19

Se sont abstenus
0

Ont voté contre
0

Budget primitif de la saison 2020-2021

Le budget primitif de l'association est présenté par Monsieur Jean-Luc Schorp, trésorier du Comité des Vosges de Badminton. Le budget primitif est ci-annexé.

| Questions de l'assemblée : pas d'interventions de l'assemblée

| Résultat des votes

Ont voté pour
19

Se sont abstenus
0

Ont voté contre
0

Intervention des personnalités

| Intervention de Madame Isabelle Ballay, responsable développement du Mouvement Sportif des Vosges au Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges (CDOS88).

Madame Ballay excuse Monsieur Jean-François Moinaux, président du CDOS. Elle souligne son plaisir de participer à cette Assemblée Générale pour la première fois pour le Comité des Vosges de Badminton. Elle décrit le rôle du CDOS sur le territoire des Vosges et invite les clubs à échanger dans un futur proche autour de problématiques, de demandes de subventions, de mise en place de projets qui pourraient les intéresser. L'intervention est suivie d'un échange avec les représentants des clubs au sujet de la reprise des différents sports sur le département des Vosges dans le contexte sanitaire actuel.

| Intervention de Madame Déborah Hannequin, assistante administrative et financière de la Ligue Grand Est de Badminton (LGEBAD).

Madame Hannequin souligne son plaisir à participer à cette Assemblée Générale sur le territoire des Vosges en tant que représentante de la Ligue Grand Est de Badminton. Elle explique le rôle de la Ligue Grand Est de Badminton, du Groupement Employeur qui y est associé et des différentes aides que la ligue peut apporter aux clubs et répond aux questions de l'assemblée. Elle annonce le départ en retraite de Monsieur Dominique Ardry, chargé de développement à la Ligue Grand Est de Badminton détaché sur le territoire des Vosges qui sera remplacé conjointement par Messieurs Vincent Ruspini et Christophe Montoya.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Comité des Vosges de Badminton » se clôt à 21h30. Elle laisse place à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association « Comité des Vosges de Badminton » qui doit voir l'élection du nouveau Comité Directeur pour l'Olympiade 2020-2024.

Election des membres du Comité Directeur de l'association

Les statuts de l'association stipulent que le comité directeur doit être composé d'au moins 8 membres (article 10). Les sièges attribués aux hommes et aux femmes sont en nombre proportionnel au nombre respectif de licenciés et de licenciées éligibles. Selon que le Comité Directeur comporte de 8 à 12 membres, de 13 à 16 membres ou de 17 à 21 membres, le pourcentage de représentantes féminines est respectivement de 30%, 20% et 10%.

Un vote groupé est proposé suite à la candidature de huit membres de l'assemblée.

| Résultat des votes

Ont voté pour
19

Se sont abstenus
0

Ont voté contre
0

Les candidats sont élus à l'unanimité pour un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'en 2024 :

- Victor Fréchar, licencié au Comité des Vosges de Badminton, demeurant au 4 rue Turinaz 54000 Nancy et exerçant la profession de Doctorant en Science de l'Architecture.
- Jean-Luc Schorp licencié au Club Badminton Epinal, demeurant au 22 rue de la Bassotte, 88000 Epinal et exerçant la profession de Technicien chargé d'inspection pluridisciplinaire.
- Maëlle Persello, licenciée au Badminton Club Saint-Dié-des-Vosges, demeurant au 4, rue Turinaz 54000 Nancy et exerçant la profession de Masseur-Kinésithérapeute.
- Isabelle Vercelet, licenciée au Club Badminton Epinal, demeurant au 11 rue du Haut des Champs, 88000 Epinal et exerçant la profession de Secrétaire commerciale.
- Christophe Noël, licencié au Badminton Club de Rambervillers, demeurant au 68b rue d'Epinal, 88390 Uxegney et exerçant la profession de Maître-Nageur Sauveteur.
- Jérémy Girard, licencié au Club Badminton Epinal, demeurant au 26 rue de Remiremont, 88380 Arches et exerçant la profession de Directeur d'ACM.
- Ludovic Parrain, licencié au Badminton de la Plaine, demeurant au 124 rue Pierre Auguste Morel, 88140 Contrexéville et exerçant la profession d'Enseignant.
- Ludovic Renaud, licencié au Badminton de la Plaine, demeurant au 150 rue du Haut du Cras, 88800 Vittel et exerçant la profession de Négociant en bestiaux.

Un poste reste vacant pour une représentante féminine, faute de candidates. Ce poste sera de nouveau soumis à une candidature lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Le président est choisi parmi les membres du comité directeur. (Article 15) Monsieur Victor Frécharde est l'unique candidat à ce poste.

| Résultat des votes

Ont voté pour
19

Se sont abstenus
0

Ont voté contre
0

Monsieur Victor Frécharde est donc élu à l'unanimité pour un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'en 2024.

Le Comité Directeur élit en son sein un bureau qui comprend au moins le président, le secrétaire général et le trésorier général. (Article 15) Mesdames Isabelle Vercelet et Maëlle Persello sont candidates au poste de secrétaire tandis que Monsieur Jean-Luc Schorp est candidat au poste de trésorier.

Le Comité Directeur élit :

- Madame Maëlle Persello au poste de secrétaire générale à l'unanimité.
- Madame Isabelle Vercelet au poste de secrétaire adjointe à l'unanimité.
- Monsieur Jean-Luc Schorp au poste de trésorier général à l'unanimité.

Le Comité Directeur élit enfin ses représentants à la Ligue Grand Est de Badminton. Sont élus : Madame Isabelle Vercelet, Madame Maëlle Persello, Monsieur Victor Frécharde, Monsieur Jean-Luc Schorp, Monsieur Christophe Noël, Monsieur Jérémy Girard et Monsieur Ludovic Parrain.

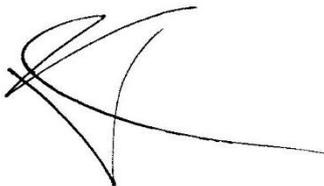
L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Comité des Vosges de Badminton » se clôt à 21h45.

Date de la prochaine réunion du Comité Directeur

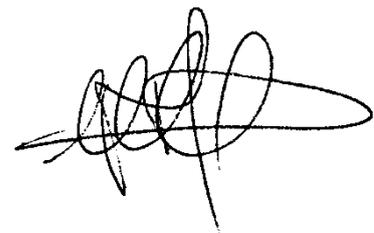
La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au vendredi 18 septembre 2020 à 20h00.

A Epinal, le 04 septembre 2020

Victor FRECHARD
Le Président



Maëlle PERSELLO
La Secrétaire



| Annexes

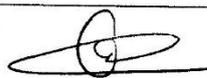
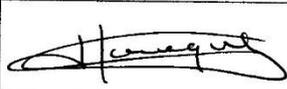
Feuille de présence (2 pages)

Bilan financier (3 pages)

Budget primitif (3 pages)

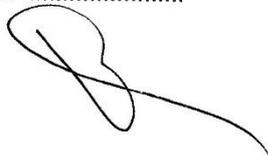
COMITE DES VOSGES DE BADMINTON
Assemblée Générale du 04/09/2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

NOM, PRÉNOM	SIGNATURE
FRECHARD Victor	
PERSEUS Isabelle	
Vercator Isabelle	
SCHORP Jean Luc	
GIRARD Sébastien	
TIARCOLET Elodie	
Delbanc Buse Sandrine	
Durpaix Amélie	
ESCAÏCH Pauline	
RUSPINI Vincent	
LETARCHANT Guillaume	
HANNEQUIN David	
RAPHOZ Bertrand	
LACADE Franck	

NOMBRE TOTAL DE PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS: ...19

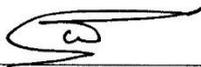
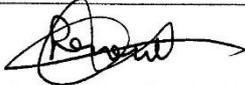
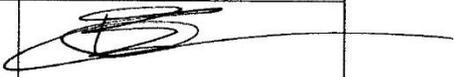
Certifié exact par le Président
A ...EPINAL, le ...04/09/2020



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON
des VOSGES
11, rue du Haut des Champs
88000 EPINAL
Président : Victor FRECHARD
Tél. 06 43 51 46 92
Mail : bad.vosges@gmail.com
SIRET 485 125 595 00010

COMITE DES VOSGES DE BADMINTON
Assemblée Générale du 04/09/2020

FEUILLE D'EMARGEMENT

NOM, PRÉNOM	SIGNATURE
LIMOUSY Adrien	
LIMOUSY Jennifer	
BARROUS STEPHANE	
SMITH MICHEL	
PARRAIN Ludovic	
RENAUD Ludovic	
NOEL Christophe	
NOEL Eric	

NOMBRE TOTAL DE PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS: 19

Certifié exact par le Président
A EPINAL, le 04/09/2020



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON
des VOSGES
11, rue du Haut des Champs
88000 EPINAL
Président: Victor FRECHARD
Tél. 06 43 51 46 92
Mail: bad.vosges@gmail.com
SIRET 485 129 595 00010

BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION

"COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DES VOSGES"

Saison sportive 2019-2020

Date de début de l'exercice comptable : 01/09/2019

Date de fin de l'exercice comptable : 31/08/2020

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achat	6 008,89 €	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	3 638,21 €
Prestations et services	264,04 €	Prestation de services	3 522,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	410,24 €	Vente de marchandises	116,21 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	69,00 €		
Autres fournitures	5 265,61 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
61 - Services extérieurs	- €	74 - Subvention d'exploitation	12 551,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 911,42 €	Etat : Agence Nationale du Sport	3 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	754,21 €		
Publicité, publication	236,00 €	Département(s):	
Déplacements, missions	1 163,46 €	Contrat d'objectif	1 880,00 €
Services bancaires, autres	45,00 €	Charte Sport 88	1 200,00 €
Divers	712,75 €	ZAP88	880,00 €
63 - Impôts et taxes	- €	Ligue Grand Est de Badminton	5 591,00 €
64 - Charges de personnel	458,56 €	Aides privées	- €
Rémunération des personnels	458,56 €		
Charges sociales	- €	75 - Autres produits de gestion courante	1 192,00 €
Autres charges de personnel	- €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 192,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 378,00 €	76 - Produits financiers	247,43 €
66 - Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	4 200,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	- €
68 - Dotation aux amortissements	- €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois de contributions volontaires en nature	25 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	25 000,00 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	25 000,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole	25 000,00 €		
TOTAL	37 756,87 €	TOTAL	46 828,64 €

Le 04 septembre 2020, à Epinal

Victor FRECHARD
Président



Jean-Luc SCHORP
Trésorier



BILAN FINANCIER 2019-2020

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	PREVISIONNEL 2019-2020		BILAN 2019-2020		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	6 140,00 €	12 775,00 €	8 181,66 €	14 106,64 €	5 924,98 €
Affiliations et licences	965,00 €	1 900,00 €	1 194,04 €	2 072,00 €	877,96 €
Timbre licences - Comité des Vosges de Badminton		1 000,00 €	201,04 €	1 192,00 €	
Chèques ZAP 88	900,00 €	900,00 €	930,00 €	880,00 €	
Affiliation Comité Départemental Olympique et Sportif	65,00 €		63,00 €	- €	
Subventions Publiques	- €	5 700,00 €	- €	6 080,00 €	6 080,00 €
Subvention Fédération Française de Badminton ANS		2 500,00 €	- €	3 000,00 €	
Subvention Conseil Départemental Contrat d'Objectif 88		2 200,00 €	- €	1 880,00 €	
Subvention Conseil Départemental Charte Sport 88		1 000,00 €	- €	1 200,00 €	
Soutien financier Ligue Grand Est Badminton	975,00 €	4 175,00 €	1 163,00 €	5 591,00 €	4 428,00 €
Contractualisation Ligue Grand Est Badminton Codep88		1 500,00 €		1 500,00 €	
Contractualisation Ligue Grand Est Badminton Clubs	975,00 €	975,00 €	1 163,00 €	975,00 €	
Soutien Groupement Employeur Interventions cadres		1 700,00 €		3 116,00 €	
Soutien Clubs	200,00 €	- €	500,00 €	- €	- 500,00 €
Bourse Ecoles Françaises de Badminton			300,00 €	- €	
Soutien organisation compétitions départementales	200,00 €		200,00 €	- €	
Partenariat Privé	- €	1 000,00 €	- €	- €	- €
Crédit Mutuel		1 000,00 €	- €	- €	
Achat et vente de matériel	2 300,00 €	- €	3 886,00 €	- €	- 3 886,00 €
Consommables volants	2 000,00 €		3 047,50 €	- €	
Equipements, matériels	300,00 €		69,00 €	- €	
Equipement vestimentaire Valorisation bénévoles CODEP88			769,50 €	- €	
Frais divers	1 650,00 €	- €	1 393,62 €	116,21 €	- 1 277,41 €
Frais de réception, déplacements	200,00 €		683,91 €	- €	
Déplacement spectateur organisation CODEP	1 000,00 €		- €	- €	
Informatique Badnet	300,00 €		709,71 €	116,21 €	
Divers	150,00 €				
Frais bancaires	50,00 €	- €	45,00 €	247,43 €	202,43 €
Frais bancaires et intérêts	50,00 €		45,00 €	247,43 €	
VISION ET STRATEGIE ADULTES	1 060,00 €	2 000,00 €	413,63 €	1 836,00 €	1 422,37 €
Compétitions Adultes	360,00 €	2 000,00 €	315,66 €	1 836,00 €	1 520,34 €
Championnats des Vosges Adultes	360,00 €	1 400,00 €	315,66 €	1 272,00 €	
Interclubs Vosges Seniors		600,00 €	- €	564,00 €	
Promotion Adultes	700,00 €	- €	97,97 €	- €	- 97,97 €
Stages Adultes	400,00 €		- €	- €	
Soirée à Thèmes	300,00 €		97,97 €	- €	

VISION ET STRATEGIE JEUNES	8 375,00 €	2 300,00 €	2 930,31 €	926,00 €	- 2 004,31 €
Compétitions Jeunes	1 715,00 €	2 000,00 €	640,90 €	916,00 €	275,10 €
Circuit Jeunes	340,00 €	1 500,00 €	100,00 €	350,00 €	
Championnats des Vosges Jeunes	575,00 €	500,00 €	462,10 €	560,00 €	
Interclubs Vosges Jeunes	100,00 €		78,80 €	- €	
Inscriptions hors 88 circuit jeunes	700,00 €		- €	6,00 €	
Open D'Jeuns 88			- €	- €	
Collectif Jeunes	6 660,00 €	300,00 €	2 289,41 €	10,00 €	- 2 279,41 €
Intercodeps	300,00 €		115,60 €	- €	
Championnats Grand Est Jeunes	450,00 €		65,00 €	- €	
Compétitions élites	900,00 €		734,25 €	- €	
Déplacement compétition internationale Kaiserslautern	900,00 €	300,00 €	- €	- €	
Stages Collectif Jeunes	1 150,00 €		220,85 €	10,00 €	
Equipement vestimentaire Collectif Jeunes	460,00 €		449,50 €	- €	
Interventions entraineur Salarié Groupement Employeur	2 500,00 €		704,21 €	- €	
VISION ET STRATEGIE FORMATIONS	1 250,00 €	- €	1 044,27 €	- €	- 1 044,27 €
Soutien aux formations	800,00 €	- €	927,35 €	- €	- 927,35 €
Soutien formations Officiels Techniques Clubs	400,00 €		225,00 €	- €	
Soutien formations Entraînement Clubs	400,00 €		560,00 €	- €	
Soutien formations Juges de lignes			142,35 €	- €	
Valorisation officiels techniques	450,00 €	- €	116,92 €	- €	- 116,92 €
Soutien Arbitrage sur Compétitions	150,00 €		- €	- €	
Equipement vestimentaire Officiels techniques	300,00 €		66,40 €	- €	
Soutien Arbitres et Juges Arbitre			50,52 €	- €	
VISION ET STRATEGIE SPORT ADAPTE	150,00 €	- €	187,00 €	- €	- 187,00 €
Stages et animations	50,00 €	- €	- €	- €	- €
Stages Sport Adapté	50,00 €				
Soutien aux compétiteurs	100,00 €	- €	187,00 €	- €	- 187,00 €
Soutien Compétitions Sport Adapté	100,00 €		187,00 €		
VISION ET STRATEGIE D'INFLUENCE	100,00 €	- €	- €	4 200,00 €	4 200,00 €
Actions de promotion	100,00 €	- €	- €	4 200,00 €	4 200,00 €
Site internet	100,00 €		- €	- €	
Semaine du Badminton			- €	- €	
Organisation Grands Evènements TOP 12 2019			- €	4 200,00 €	
INSCRIPTIONS COMPETITIONS (saison N-1)	- €	- €	- €	760,00 €	760,00 €
Inscriptions clubs	- €	- €	- €	760,00 €	760,00 €
Compétitions	- €		- €	760,00 €	
TOTAL	17 075,00 €	17 075,00 €	12 756,87 €	21 828,64 €	9 071,77 €

Le 04 septembre 2020, à Epinal

Victor FRECHARD
Président



Jean-Luc SCHORP
Trésorier



BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION "COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DES VOSGES"

Saison sportive 2020-2021

Date de début de l'exercice comptable : 01/09/2020

Date de fin de l'exercice comptable : 31/08/2021

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achat	5 565,00 €	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	5 250,00 €
Prestations et services	165,00 €	Prestation de services	5 250,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 300,00 €	Vente de marchandises	- €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	500,00 €		
Autres fournitures	3 600,00 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
61 - Services extérieurs	- €	74 - Subvention d'exploitation	15 275,00 €
62 - Autres services extérieurs	7 440,00 €	Etat : Agence Nationale du Sport	3 500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 700,00 €		
Publicité, publication	590,00 €	Département(s):	
Déplacements, missions	2 300,00 €	Contrat d'objectif	2 200,00 €
Services bancaires, autres	50,00 €	Charte Sport 88	1 500,00 €
Divers	1 800,00 €	ZAP88	1 600,00 €
63 - Impôts et taxes	- €	Ligue Grand Est de Badminton	5 475,00 €
64 - Charges de personnel	1 100,00 €	Aides privées	1 000,00 €
Rémunération des personnels	1 100,00 €		
Charges sociales	- €	75 - Autres produits de gestion courante	1 100,00 €
Autres charges de personnel	- €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	9 875,00 €	76 - Produits financiers	255,00 €
66 - Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	2 100,00 €
68 - Dotation aux amortissements	- €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois de contributions volontaires en nature	35 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	35 000,00 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	35 000,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole	35 000,00 €		
TOTAL	58 980,00 €	TOTAL	58 980,00 €

Le 04 septembre 2020, à Epina

Victor FRECHARD
Président

Jean-Luc SCHORP
Trésorier




BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

	PREVISIONNEL 2019-2020		PREVISIONNEL 2020-2021		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	6 140,00 €	12 775,00 €	11 940,00 €	16 630,00 €	4 690,00 €
Affiliations et licences	965,00 €	1 900,00 €	1 765,00 €	2 700,00 €	935,00 €
Timbre licences - Comité des Vosges de Badminton		1 000,00 €	100,00 €	1 100,00 €	
Chèques ZAP 88	900,00 €	900,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	
Affiliation Comité Départemental Olympique et Sportif	65,00 €		65,00 €	- €	
Subventions Publiques	- €	5 700,00 €	- €	7 200,00 €	7 200,00 €
Subvention Fédération Française de Badminton ANS		2 500,00 €	- €	3 500,00 €	
Subvention Conseil Départemental Contrat d'Objectif 88		2 200,00 €	- €	2 200,00 €	
Subvention Conseil Départemental Charte Sport 88		1 000,00 €	- €	1 500,00 €	
Soutien financier Ligue Grand Est Badminton	975,00 €	4 175,00 €	975,00 €	5 475,00 €	4 500,00 €
Contractualisation Ligue Grand Est Badminton Codep88		1 500,00 €	- €	1 500,00 €	
Contractualisation Ligue Grand Est Badminton Clubs	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	
Soutien Groupement Employeur Interventions cadres		1 700,00 €	- €	3 000,00 €	
Soutien Clubs	200,00 €	- €	4 750,00 €	- €	- 4 750,00 €
Bourse Ecoles Françaises de Badminton			300,00 €	- €	
Soutien organisation compétitions départementales	200,00 €		450,00 €	- €	
Soutien Clubs employeurs			4 000,00 €		
Partenariat Privé	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
Crédit Mutuel		1 000,00 €	- €	1 000,00 €	
Achat et vente de matériel	2 300,00 €	- €	2 600,00 €	- €	- 2 600,00 €
Consommables volants	2 000,00 €		2 000,00 €	- €	
Equipements, matériels	300,00 €		500,00 €	- €	
Equipement vestimentaire Valorisation bénévoles CODEP88			100,00 €	- €	
Frais divers	1 650,00 €	- €	1 800,00 €	- €	- 1 800,00 €
Frais de réception, déplacements	200,00 €		700,00 €	- €	
Déplacement spectateurs organisation CODEP	1 000,00 €		- €	- €	
Informatique Badnet	300,00 €		1 000,00 €	- €	
Divers	150,00 €		100,00 €	- €	
Frais bancaires	50,00 €	- €	50,00 €	255,00 €	205,00 €
Frais bancaires et intérêts	50,00 €		50,00 €	255,00 €	
VISION ET STRATEGIE ADULTES	1 060,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €	3 130,00 €	1 630,00 €
Compétitions Adultes	360,00 €	2 000,00 €	900,00 €	3 130,00 €	2 230,00 €
Championnats des Vosges Adultes	360,00 €	1 400,00 €	350,00 €	1 600,00 €	
Interclubs Vosges Seniors		600,00 €	- €	630,00 €	
Championnats des Vosges Vétérants			350,00 €	900,00 €	
Soutien compétiteurs			200,00 €		
Promotion Adultes	700,00 €	- €	600,00 €	- €	- 600,00 €
Stages Adultes	400,00 €		400,00 €	- €	
Soirée à Thèmes	300,00 €		200,00 €	- €	

VISION ET STRATEGIE JEUNES	8 375,00 €	2 300,00 €	6 500,00 €	2 120,00 €	- 4 380,00 €
Compétitions Jeunes	1 715,00 €	2 000,00 €	2 500,00 €	1 820,00 €	- 680,00 €
Circuit Jeunes	340,00 €	1 500,00 €	900,00 €	350,00 €	
Championnats des Vosges Jeunes	575,00 €	500,00 €	600,00 €	560,00 €	
Interclubs Vosges Jeunes	100,00 €		100,00 €	- €	
Inscriptions hors 88 circuit jeunes	700,00 €		- €	10,00 €	
Open D'Jeuns 88			900,00 €	900,00 €	
Collectif Jeunes	6 660,00 €	300,00 €	4 000,00 €	300,00 €	- 3 700,00 €
Intercodeps	300,00 €		200,00 €	- €	
Championnats Grand Est Jeunes	450,00 €		300,00 €	- €	
Compétitions élites	900,00 €		900,00 €	- €	
Déplacement compétition internationale Kaiserslautern	900,00 €	300,00 €	900,00 €	300,00 €	
Stages Collectif Jeunes	1 150,00 €		400,00 €	- €	
Equipement vestimentaire Collectif Jeunes	460,00 €		200,00 €	- €	
Interventions entraîneur Salarié Groupement Employeur	2 500,00 €		1 100,00 €	- €	
VISION ET STRATEGIE FORMATIONS	1 250,00 €	- €	2 450,00 €	- €	- 2 450,00 €
Soutien aux formations	800,00 €	- €	2 100,00 €	- €	- 2 100,00 €
Soutien formations Officiels Techniques Clubs	400,00 €		900,00 €	- €	
Soutien formations Entraînement Clubs	400,00 €		800,00 €	- €	
Soutien formations Juges de lignes			400,00 €	- €	
Valorisation officiels techniques	450,00 €	- €	350,00 €	- €	- 350,00 €
Soutien Arbitrage sur Compétitions	150,00 €		100,00 €	- €	
Equipement vestimentaire Officiels techniques	300,00 €		200,00 €	- €	
Soutien Arbitres et Juges Arbitre			50,00 €	- €	
VISION ET STRATEGIE SPORT ADAPTE	150,00 €	- €	1 000,00 €	- €	- 1 000,00 €
Stages et animations	50,00 €	- €	400,00 €	- €	- 400,00 €
Stages Sport Adapté	50,00 €		400,00 €	- €	
Soutien aux compétiteurs	100,00 €	- €	600,00 €	- €	- 600,00 €
Soutien Compétitions Sport Adapté	100,00 €		600,00 €	- €	
VISION ET STRATEGIE D'INFLUENCE	100,00 €	- €	590,00 €	- €	- 590,00 €
Actions de promotion	100,00 €	- €	590,00 €	- €	- 590,00 €
Site internet	100,00 €		90,00 €	- €	
Semaine du Badminton			500,00 €	- €	
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES D'OPERATIONS ANTERIEURES	- €	- €	- €	2 100,00 €	2 100,00 €
Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	- €	- €	- €	2 100,00 €	2 100,00 €
Report ressources non utilisées année n-1				2 100,00 €	
TOTAL	17 075,00 €	17 075,00 €	23 980,00 €	23 980,00 €	- €

Le 04 septembre 2020, à Epinal

Victor FRECHARD
Président



Jean-Luc SCHORP
Trésorier

